

Evaluation du juge cantonal VD

François JOMINI

Fonctionnaire supérieur vaudois à la retraite depuis 2007(?) (il se disait «juge» cantonal).

«Travaillait» au palais de l'Hermitage, route du Signal 8, 1014 Lausanne

Adresse privée: rue du Châtelard 40, 1095 Lutry

Tél. privé: 021 791 48 32

Etat civil: marié



François JOMINI

Vénérable de la Loge Alpina; politrouk (juge militaire)



Boîte aux lettres des époux JOMINI

Prises de vue de l'habitation



Demeure de JOMINI, façade sud donnant sur le Lac Léman



Maison vigneronne de JOMINI



La maison vigneronne de JOMINI, façade nord

Profil

JOMINI a fait sa carrière de «juge» vaudois dans la seconde moitié du 20^{ème} siècle, quand le parti radical dominait encore nettement la politique du canton de Vaud. Il fut juge cantonal au temps des Procureurs généraux Willy HEIM, Jean-Marc SCHWENTER et Eric COTTIER. Ce dernier a été pistonné par JOMINI. Autres proches malfaiteurs de JOMINI:

L'actuel commandant de la Gendarmerie vaudoise, **Jacques ANTENEN**.

Le Zofingien Philippe LEUBA, actuel Conseiller d'Etat VD et Jacqueline DE QUATTRO, actuelle Conseillère d'Etat VD, appartenant à la franc-maçonnerie.

Pure justice de classe.

Quelques victimes de ce fonctionnaire malfaiteur:

A. K., victime du «chirurgien» **Gaston-François MAILLARD**, couvert par le Borgne

Nelly VALLOTTON (†), victime d'une faute médicale grave

Daniella SAUGY, victime d'une faute médicale gravissime

Naghi GASHTIKHAH (Iranien – crime judiciaire + atteinte au patrimoine)

Dr. Denis ERNI (atteinte au patrimoine, www.viplift.org)

Michel BURDET (atteinte au patrimoine)

Lucette CHRISTINAT (atteinte au patrimoine)

Pierre SCHENK 1912 - 2009, *Vin amer*, Editions Favre, 2005 – atteinte au patrimoine

Alain BOLLE, crime judiciaire

Jakob GUTKNECHT

Marc-Etienne BURDET

Gerhard ULRICH

Liste de références (observations récoltées depuis l'an 2000):

nombre de références négatives: 34

nombre de références positives: 3

Voir aussi le livre *Affaire classée*, Alec Feuz, éditions d'En Bas, 2009: Octroi d'une faveur illicite en faveur de Nestlé, en coopération avec le «juge» d'instruction **Jacques ANTENEN**.

JOMINI est l'Ivan le Terrible de l'Histoire contemporaine vaudoise. Pendant ses longues années au Tribunal cantonal, il a déployé une énergie criminelle permettant de déduire qu'il a été le patron de la bande des malfrats pendant son activité au palais de l'Hermitage.

Evaluation des Hommes de Loi

14.11.16/GU